

Conçu par :
Bleuenn Maisonneuve
Graveur du poinçon du timbre
pour le document philatélique :

Claude Jumelet

Imprimé en :
héliogravure

Couleurs :
jaune, bleu, rouge, orange

Format :
vertical 25 x 36
40 timbres à la feuille

Valeur faciale :
0,46 €



premier jour



Conçu par
Bleuenn Maisonneuve
Oblitérations disponibles
sur place
Timbre à date 32 mm
"Premier Jour"

Vente anticipée

Les samedi 22 et dimanche 23 février 2003 de 9h à 17h.
Un bureau de poste temporaire sera ouvert à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, 27, avenue Friedland, 1^{er} étage, 75008 Paris.

Autres lieux de vente anticipée

Le samedi 22 février 2003 de 10h à 18h au musée de La Poste, 34, bd de Vaugirard, 75731 Paris CEDEX 15.

Le samedi 22 février 2003 de 8h à 12h à Paris Louvre, R.P. 52, rue du Louvre, 75001 et à Paris Sécur, 5, avenue de Saxe, 75007 Paris.

Ces bureaux seront munis d'une boîte aux lettres spéciale permettant le dépôt des plis à oblitérer. Il ne sera pas possible d'obtenir l'oblitération "Premier Jour" sur place.

• . Bicentenaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP)

1803-2003



Vente anticipée le 22 février 2003
à Paris

Vente générale
dans tous les bureaux de poste
le 24 février 2003

Les Timbres-Poste de France



LA POSTE

• • • Bicentenaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP)

1803-2003

Timbre-poste de format vertical 25 x 36

Conçu par Bleuenn Maisonneuve

Imprimé en héliogravure

40 timbres à la feuille

Du 6 ventôse an XI (25 février 1803)...

Souhaitant recueillir les avis des négociants et commerçants parisiens, Bonaparte créa la Chambre de commerce de Paris le 6 ventôse an XI (25 février 1803). Dès cette époque, Paris occupait en effet déjà le premier rang des activités commerciales du pays. Rapidement, la Chambre de commerce de Paris devint un interlocuteur institutionnel obligé. Elle inaugura son activité de mission consultative par un rapport remarqué et diffusé par les autorités sur le projet de Code de commerce.

... au 25 février 2003,

200 ans au service de l'énergie d'entreprendre

Ce succès ne s'est pas démenti au fil des ans : 200 années plus tard, la CCIP accompagne au quotidien les 307 000 entreprises de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Création et cession d'entreprises, infos pratiques, aide au développement et à la performance, veille et études économiques, formation et recrutement, international... les équipes de la CCIP apportent leurs services dans chacun de ces domaines.

Animée et gérée par 64 élus, tous eux-mêmes chefs d'entreprise, la CCIP se fait régulièrement force de propositions auprès des pouvoirs publics. Objectif : aboutir à des réformes favorisant le développement économique, en France et à l'international.

Elle gère aussi deux équipements phares dans le secteur des congrès et salons : le Parc d'expositions de Paris Nord-Villepinte et le Palais des Congrès de Paris. Chiffrées à plus de trois milliards d'euros par an, les retombées économiques de ce secteur contribuent également au dynamisme de l'économie francilienne.

Enfin, chaque année, dans ses établissements d'enseignement, la CCIP assure la formation initiale de 13 000 jeunes (90 % sont embauchés dans les 6 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme) et, en formation continue, celle de 40 000 salariés ou dirigeants d'entreprises.

Un gage d'avenir pour l'énergie d'entreprendre!